



FNASCE
couleur passion

Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2023 – 2026

**Propositions d'actions partenariales
nouvelles au titre du portage des politiques
publiques ministérielles et de l'exemplarité**

Fédération Nationale des Associations Sportives, Culturelles et d'Entraide (FNASCE)

Ministères de la Transition écologique Cohésion des territoires – Transition énergétique – Mer
Grande Arche paroi Sud – 92055 La Défense cedex

Tél. : 01 40 81 32 88 – Courriel : fnasce@i-carre.net – Site : www.fnasce.org

Association déclarée, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, agréée par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Association reconnue d'utilité publique par décret du 20 août 2015

Propositions d'actions partenariales nouvelles au titre du portage des politiques publiques ministérielles et de l'exemplarité

A – Démarche de double labellisation Égalité professionnelle F/H et lutte contre les discriminations

Nos ministères se sont engagés dans une double démarche de labellisation sur le plan de l'égalité femme homme et de la lutte contre tous les types de discrimination qui récompensent l'exemplarité des organismes dans leurs pratiques. Le label diversité évalue les dispositifs permettant de prévenir toutes les formes de discriminations (25 critères). Le label égalité met en œuvre l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans les pratiques de gestion des ressources humaines.

Cet engagement dans la démarche de labellisation renforce la mobilisation du pôle ministériel et la volonté de progresser en termes de diversité et de prévention des discriminations dans une logique d'évaluation continue et une recherche d'amélioration constante.

Or, il n'existe pas dans notre pôle ministériel de plus fabuleuse machine à intégrer que les ASCE.

Tant au travers de la composition de leurs comités directeurs qui font une large place aux femmes mais aussi aux personnels retraités que de la nature des activités proposées ainsi que des modalités d'inscriptions, les ASCE sont des facilitateurs de la mise en application de cette thématique.

Par exemple, sur l'ensemble des ASCE 50 % sont présidées par des femmes. De même, les activités proposées le sont à des tarifs favorisant la participation de tous et il n'est pas rare de voir dans une même activité un directeur et des agents de toutes origines.

La mise en commun et le simple fait de donner l'occasion à des personnes de se réunir autour d'activités aussi variées que nos trois grands piliers, sport culture et entraide peuvent en réserver est déjà en soit un facteur d'intégration.

Actions proposées

- S'associer aux services et/ou aux CLAS pour organiser des actions de sensibilisation sur cette thématique tout au long de l'année mais surtout aux alentours des 2 dates importantes que sont le 8 mars journée internationale du droit des femmes et du 25 novembre, journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Exemple concret d'action (réalisée en 2021)

Une ASCE s'est associée au CLAS local pour proposer un programme complet comprenant des actions de sensibilisation menées par le CLAS sur le temps de travail et prolongées par une initiation sel défense portée par l'ASCE.

La FNASCE proposera dès la mise en place de la nouvelle CPO une aide nouvelle à destination des ASCE et des URASCE pour aider au montage de ce type d'actions.

- Lutter contre la violence dans le sport : La loi du 2 mars 2022 (2022-293) visant à démocratiser le sport en France fait apparaître des évolutions afin de protéger les participants de tous types de violence (physique, psychologique, sexuelle) et de discrimination.

La FNASCE proposera d'informer tous les adhérents des ASCE via le bulletin d'adhésion de l'existence de garanties ainsi qu'à la prise en charge des frais de procédure engagés par des victimes de ces violences

Pour toutes les activités avec encadrement de mineurs, il sera demandé systématiquement, l'établissement d'une attestation d'honorabilité.



B – Sobriété énergétique (Mobilité durable)

Dans le cadre de la mise en œuvre de la circulaire Premier Ministre du 25 février 2020 sur l'engagement de l'État pour des services publics écoresponsables et plus précisément sa mesure 5 qui prévoit qu'au moins 50 % des véhicules de services acquis par les services de l'État soient des véhicules hybrides ou électriques rechargeables, il est proposé d'inclure dans la CPO un partenariat entre les ministères et la FNASCE afin de permettre la découverte par les agents et leur famille (conjoint) des véhicules électriques en vue de les inciter dans leurs achats personnels.

L'idée est simple : les services disposent ou vont disposer de véhicules électriques (même raisonnement pour les véhicules hybrides ou les vélos électriques) et seulement une partie des agents les utilisent dans le cadre professionnel. Les 116 ASCE peuvent organiser des journées ponctuelles de découvertes de ces véhicules car elles sont couvertes en assurance par le contrat fédéral souscrit auprès de la GMF.

Action 1 proposée : « des AG électriques »

L'actuelle CPO prévoit dans son annexe 6 consacrée à la convention locale cadre entre l'ASCE et le service la possibilité d'accorder des ordres de missions pour participer aux assemblées générales des ASCE **il est proposé d'inclure dans la future CPO la possibilité de se rendre à ces AG en utilisant les véhicules de service électriques dès lors que le lieu de tenue de l'AG permet tout à la fois la recharge des véhicules et une animation sur ce thème (mise en recharge, notion d'autonomie des véhicules, ...).**

Action 2 proposée : Mobilisation de la FNASCE et des ASCE pour mai à vélo et la semaine européenne de la mobilité (septembre)

Mai à Vélo : actuellement, le pôle ministériel invite les agents à un challenge de km parcourus à vélo. Les agents situés dans des petits services(en nombre d'ETP) ont du mal à participer car ils estiment à juste titre n'avoir aucune chance de bien figurer.

Il est proposé de les faire participer, au même titre que l'ensemble des agents sous la bannière de leur ASCE.

En 2022, la FNASCE a participé avec succès à l'opération mai à vélo avec 36 256 km parcourus par les ASCE remportant même la première place dans la catégorie associations.

Il est à noter que ce projet est tout à fait complémentaire de la démarche mise en place par l'administration car chaque agent peut participer dans plusieurs communautés différentes. Ainsi l'agent du service urbanisme de la DDT peut participer au titre de son service, de sa DDT, de son ASCE et de la FNASCE en rejoignant les 4 communautés dans l'application utilisée lors de mai à vélo.

Action 3 proposée : Développer des challenges et quizz en ligne

La FNASCE proposera des challenges connectés qui permettront :

- de ne pas déplacer les personnes d'où un coût carbone réduit ;
- de permettre à ceux qui n'auraient pas eu les moyens de se déplacer de pouvoir participer ;
- de faire participer toutes les générations (enfants, parents, retraités).

Action concrète 1 : Challenge d'échecs en ligne

À partir d'une plateforme gratuite des rendez-vous réguliers seront proposés aux pratiquants de tous niveaux. Déjà lancée en 2022, le 1er tournoi a rassemblé 74 joueurs de 45 départements différents.

Action concrète 2 : Organisation de quizz sur des thématiques culturelles ou sportives

Comme cela a été mis en place pour la coupe du monde de rugby avec un quizz mensuel, cette expérience sera étendue à d'autres domaines comme la culture mais pourrait aussi être mis en place en local pour animer et promouvoir les actions des ASCE.



C – Exemplarité

Porter les politiques du MTE est une chose que la prochaine CPO permettra de mettre en lumière, pour autant cette initiative ne pourra avoir de sens que si elle s'habille de l'exemplarité nécessaire au service de ce type de cause.

Action 1 : Abandon du financement des activités motorisées

La FNASCE s'engage à ne plus organiser de challenges sportifs pour des sports motorisés (moteur thermique) ou jugés comme polluants (exemple : karting).

De même, elle n'accordera plus de financements pour des organisations locales ou régionales pour ce type d'événements.

Action 2 : Participation des ASCE aux actions de la journée du World Clean Up day

Partout en France, les 116 ASCE organiseront ou se joindront à des actions de nettoyage lors de la journée mondiale (16 septembre pour 2023) mais aussi tout au long de l'année à l'occasion des différentes randonnées.

Action 3 : Participation du mouvement dans la mise en œuvre du « plan d'action ministériel des Services Publics Écoresponsables 2021-2025 »

La FNASCE et ses associations pourront proposer de s'associer à la création avec des partenaires locaux comme la ligue de protection des oiseaux, notamment pour des refuges oiseaux, ou avec d'autres associations de protection de la biodiversité »

Action 4 : Duo Day – emploi et handicap

La FNASCE s'engagera dans cette nouvelle démarche afin de sensibiliser ses dirigeants, ses associations à veiller à l'intégration, au respect à la diversité face aux situations de handicap au travail, mais aussi dans la mise en place de ses différentes actions et activités

